

Politique d'annulation

Annulation avant le début des cours :

Le commerçant ne peut pas réclamer de frais ou exiger un dédommagement si le consommateur annule son inscription avant le début des cours. La valeur du dépôt (30% de la valeur du cours plus taxes) sera remboursée sous forme de carte cadeau. La différence du montant sera remboursée selon la méthode de paiement initiale.

Annulation après le début des cours :

Si les cours sont commencés, vous disposez de 3 semaines à compter de la date du premier cours pour faire une demande de remboursement. Une pénalité correspondant au plus petit des montants suivants soit 50\$ ou 10 % du prix des cours qui n'ont pas encore été donnés. Les frais divers encourus : campagne de financement, frais de spectacles, vêtements, etc. ne sont pas remboursables puisque ces dépenses sont déjà entamées.

Pour aviser le commerçant d'une annulation il suffit d'envoyer le formulaire de résiliation ci-joint par courriel à info@ecolechristianeraymond.com

Remboursement :

Le remboursement se fait selon la méthode de paiement initiale. Notez qu'il peut y avoir une durée de traitement de 10 jours ouvrables suivant la réception du formulaire de résiliation.

Formulaire de résiliation

À : École de Danse et d'arts Christiane Raymond INC
523 Rue Berry Lachute, Québec J8H1S4
info@ecolechristianeraymond.com

Date d'envoi du formulaire de résiliation: _____

En vertu de l'article 193 de la Loi sur la protection du consommateur, je résilie
l'inscription en danse de :

Nom de l'élève : _____

Inscription au cours : _____

Nom du consommateur : _____

Signature du consommateur : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Adresse du consommateur:

Numéro, rue : _____

Ville, code postal : _____